

Que l'Onu oblige l'Arabie saoudite à accueillir tous ceux qui se réfugient en Europe



Notre série d'entretiens se poursuit. De passage en Suisse, Pierre Cassen a rencontré Sami Aldeeb, à présent bien connu des lecteurs de Riposte Laïque. D'où cet échange où le professeur répond, avec son franc-parler habituel, aux questions de notre fondateur. Le passage sur l'obligation faite à l'Arabie Saoudite, en confisquant ses biens, d'accueillir les migrants-clandestins est un grand moment de cet entretien.

Riposte Laïque : Cher professeur, vous venez de publier votre dernier ouvrage, « Le jihad dans l'islam ». Quelle est l'originalité de ce livre, et comment peut-on se le procurer ?

Sami Aldeeb : Cet ouvrage fait partie d'une série dont cinq sont maintenant publiés, disponibles soit chez Amazon en version papier, soit gratuitement en pdf pour ceux qui n'ont

pas les moyens. Voir la liste et les liens ici: <http://www.blog.sami-aldeeb.com/mes-livres/>. Certains de ces livres sont aussi publiés en anglais et en allemand.

Cette série expose l'interprétation donnée à certains versets problématiques du Coran par les exégètes musulmans reconnus par la communauté musulmane dans leurs différentes tendances: sunnites, chiites, mutazilites, salafistes, soufis, etc. Le texte original arabe est reproduit avec une traduction littérale ou sommaire. Et ces exégèses sont précédées par une partie explicative qui expose l'essentiel de la position islamique.

Ces ouvrages présentent un intérêt particulier dans le sens où ils nous montrent comment le Coran a été et reste compris et interprété dans l'islam, des origines à nos jours. Dans l'islam, les exégèses, qui puisent dans toutes les sources de la tradition prophétique pour reconstituer le contexte et le sens précis des versets, ont toujours servi à expliciter le texte coranique. Aujourd'hui encore, elles servent de base d'enseignement des imams. Leur lecture et surtout leurs éléments consensuels nous apprennent donc comment les musulmans appréhendent la révélation, le parcours de leur prophète et ce que cela implique pour tous les aspects de la vie au sein de la communauté musulmane. Or ces éléments très communs dans l'islam, du moins pour tous les dignitaires religieux, restent mal connus, voire sciemment dissimulés, hors d'islam. Leur traduction peut donc permettre aux non-musulmans de mieux comprendre la mentalité des croyants musulmans, ce qui est plus nécessaire que jamais.

Le premier de ces ouvrages (intitulé: La Fatiha et la culture de la haine) est consacré à la Fatiha, chapitre 1er du Coran que les musulmans doivent répéter 17 fois par jour durant leurs cinq prières rituelles quotidiennes. La Fatiha est composée de sept versets, dont les 6^e et 7^e versets comportent l'invocation suivante: «Dirige-nous vers le chemin droit. Le

chemin de ceux que tu as gratifiés, contre lesquels [tu n'es] pas en colère et qui ne sont pas égarés». Chez l'écrasante majorité des exégètes, les gens contre lesquels Dieu est en colère sont les juifs, et les gens égarés sont les chrétiens. Répété 17 fois par jour, on peut en mesurer l'effet dévastateur de ce passage haineux sur le regard que les musulmans portent sur les non-musulmans. Ce qui constitue une entrave majeure à la cohabitation harmonieuse entre les différentes communautés, et une violation flagrante des lois contre le racisme et les discours de haine. Le procureur de la République française et les associations contre le racisme devraient poursuivre en justice de telles incitations à la haine, qui ne sont d'ailleurs pas les seules prévues par le Coran et les récits de Mahomet.

Le deuxième (intitulé: Zakat, corruption et jihad) est consacré à la Zakat, impôt religieux qui sert notamment à financer le jihad en vue de l'expansion de l'islam, et de sa domination sur le monde entier. Il sert aussi à corrompre des gens, dont les politiciens, les journalistes, les intellectuels, les universitaires, voire les juges et les procureurs, afin qu'ils se montrent favorables à l'islam. Rappelons ici, à titre d'exemples, que la chaire d'études islamiques à l'Université de Harvard est financée par l'Arabie saoudite, et la chaire d'études islamiques à l'Université d'Oxford, tenue par Tariq Ramadan, est financée par le Qatar.

Le troisième (intitulé: Alliance, désaveu et dissimulation) expose des versets du Coran qui interdisent aux musulmans de prendre comme alliés, voire comme amis, des mécréants, sauf pour s'en protéger. Et dans ce cas, les musulmans doivent recourir à la dissimulation, en attendant des jours meilleurs pour s'imposer.

Le quatrième (intitulé: Nulle contrainte dans la religion) expose le sens du verset 2:256 que les propagandistes musulmans et des idiots utiles citent pour montrer que l'Islam serait une religion tolérante, alors que le vrai sens de ce

verset est tout autre, selon tous les exégètes musulmans depuis Mahomet et jusqu'à aujourd'hui.

Le cinquième (intitulé: Le jihad dans l'islam) passe d'abord en revue, dans la première partie, la doctrine musulmane du jihad en vue d'étendre le pouvoir de l'islam sur l'ensemble de la planète. Partant de versets coraniques et de récits de Mahomet, cette doctrine donne le choix aux adeptes des religions monothéistes entre la conversion à l'islam, le paiement du tribut et la soumission à des normes discriminatoires, ou l'épée. Quant aux adeptes des autres religions, ils n'ont que le choix entre la conversion à l'islam ou l'épée. Cette doctrine donne le droit aux musulmans de prendre les femmes et enfants comme esclaves et de tuer les hommes. Elle est confirmée par les exégètes musulmans anciens et modernes, à l'exception de rares exégètes soufis. La fin de l'ouvrage propose en outre les principaux versets du Coran en rapport avec le jihad.

Riposte Laïque : Comment expliquez-vous qu'après les attentats de Paris, l'Union européenne favorise la venue sur son continent de plusieurs millions de nouveaux clandestins, majoritairement musulmans ? Inconscience criminelle ou volonté de détruire notre civilisation ?

Sami Aldeeb : Pour répondre à cette question il faut savoir ce que les politiciens occidentaux pensent réellement dans leur for intérieur. Certains jugent probablement que les immigrants peuvent remédier au déficit démographique de leur pays, comme ce semble être le cas en Allemagne, selon une déclaration de Manuel Valls. L'Allemagne pense ainsi disposer d'une main d'œuvre jeune et bon marché pour compenser le vieillissement de sa population.

Il est probable aussi que ces dirigeants sont débordés et ne savent pas comment résoudre ce problème avec une convention internationale qui leur impose l'accueil des réfugiés. Mais faut-il encore savoir qui répond aux critères dictés par cette

convention. La grande majorité des immigrants est en fait constituée d'immigrants économiques, qui n'ont pas droit à la protection prévue par ladite convention. D'autre part, cette convention impose aux réfugiés le respect des lois du pays d'accueil (article 12). Or, ces réfugiés emmènent avec eux des normes religieuses et des coutumes sociales qui ont largement contribué à la destruction de leur pays d'origine. Et personne ne peut prétendre au statut de réfugiés en mettant en danger le pays d'accueil par le refus de se soumettre aux lois du pays. Ce qui est le cas de presque tous les réfugiés musulmans, qu'ils soient économiques ou pas. On ne change pas d'habitude d'un jour à l'autre, surtout quand il s'agit de normes religieuses considérées par ces réfugiés comme supérieures aux lois des pays d'accueil, puisqu'elles proviennent d'Allah.

En accueillant tant de réfugiés musulmans, les pays occidentaux livrent en fait leurs pays et leur système juridique et social au chaos et à la destruction. Mais il n'est évidemment pas possible de laisser les réfugiés mourir de faim et de froid, ou se noyer dans la mer. Ce serait contraire aux principes des droits de l'homme... que ces réfugiés refusent par ailleurs de respecter... et qu'ils n'ont jamais respectés dans leurs pays d'origine.

On se trouve ainsi devant un casse-tête insoluble: comment aider les gens dans le besoin, surtout lorsqu'ils s'agit de femmes et d'enfants, tout en faisant face à des gens qui ne veulent et ne peuvent pas respecter les lois des pays d'accueil ?

À cela s'ajoute l'infiltration parmi les réfugiés de terroristes capables de mettre les pays occidentaux à feu et à sang... et de les détruire de l'intérieur comme ils ont déjà détruit les pays musulmans dont ils proviennent.

Enfin, il faut voir dans quelle mesure les pays occidentaux peuvent offrir un accueil à un nombre indéterminé de réfugiés,

qui peut atteindre les 100 millions, voire plus. Il est certain que si l'Europe ouvre ses frontières sans restrictions aux musulmans, la majorité des musulmans d'Afghanistan, de Somalie, du Maroc, de Tunisie, d'Algérie, d'Égypte, de Pakistan, etc. viendra en Europe dès le lendemain. Qu'on le veuille pas, il s'agira alors d'une véritable invasion. Ce que les musulmans n'ont pas su imposer par les armes sous l'Empire ottoman (dont est héritière la Turquie actuelle), ils vont ainsi tenter de le faire par le nombre. Ce n'est donc pas un hasard si la Turquie fait passer les réfugiés en Europe. Les réfugiés deviendraient ainsi un cheval de Troie. Très vite, les pays occidentaux se verraient submergés par des musulmans qui détruiraient ces pays comme ils ont fait dans leurs régions d'origine... car ils sont porteurs de l'idéologie qui a provoqué les destructions qu'on voit à l'œuvre en Syrie, en Irak, en Somalie, en Libye, en Afghanistan et ailleurs. Les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Rappelons ici que ces réfugiés musulmans s'acharnent déjà en Allemagne et ailleurs contre des réfugiés chrétiens venus du Proche-Orient, et ils n'hésitent pas à jeter ces chrétiens à la mer pendant la traversée de la Méditerranée.

Riposte Laïque : Pourrions-nous revenir sur une de vos propositions plutôt iconoclastes, sur ce que nos gouvernants appellent « la crise migratoire » ? Vous voulez impliquer l'Arabie saoudite ?

Sami Aldeeb : La crise migratoire actuelle, sans précédent, qui met en danger mortel les pays occidentaux nécessite une solution radicale, à la mesure des dangers encourus. Vu le nombre impressionnant des réfugiés, l'incapacité flagrante des pays occidentaux à les intégrer, leur idéologie destructrice et le refus des réfugiés de respecter les droits de l'homme et les lois des pays d'accueil, et l'appartenance religieuse des réfugiés, dont l'immense majorité est musulmane, je propose que la moitié du territoire et des ressources pétrolières de l'Arabie saoudite soient saisie par les Nations unies pour en

faire un protectorat international pouvant accueillir des millions de réfugiés musulmans qui ne voudraient plus vivre dans leurs pays d'origine.

Cela me paraît la seule solution possible. Ce protectorat pourrait ainsi servir de lieu de quarantaine, où ces musulmans pourraient notamment être éclairés sur les aspects destructeurs de l'idéologie qu'ils portent en eux depuis leur plus jeune âge. Ils pourraient aussi, pourquoi pas, sous l'égide des Nations unies, être instruits sur les principes et les valeurs qui fondent les droits de l'homme, l'État de droit. Si d'une part des Occidentaux en grands nombres se penchent sur les dogmes musulmans authentiques, tels qu'ils ressortent notamment des exégèses dont j'ai parlé plus haut, et que, parallèlement, de nombreux musulmans apprennent à connaître, dans un cadre protégé, les fondements de ce qui fait les démocraties, nous améliorerons d'autant la compréhension réciproque entre ces populations.

On enverrait donc dans ce protectorat tous les immigrants musulmans venus en Occident, ainsi que tous les intégristes musulmans vivant en Occident, y compris les prisonniers musulmans qui affichent des tendances intégristes en France, en Belgique, en Suisse et ailleurs. L'Australie a servi dans le passé de lieu où étaient envoyés les bagnards, devenant ainsi une sorte d'établissement pénitentiaire. Les Merah, les imams intégristes qui sévissent en France, en Belgique et ailleurs, et tous les musulmans fichés S seraient débarqués dans ce protectorat international pour une cure de désintoxication de leur idéologie destructrice. Je pense qu'il doit être possible de réunir un consensus sur un tel projet, si les enjeux sous-jacents sont correctement compris et pris en compte.

Riposte Laïque : Professeur, vous avez témoigné, devant la 17^e chambre, pour défendre votre compatriote, Alain Jean-Mairet, ex-président du site helvétique Riposte Laïque Suisse. Si la

France se permet de juger des Suisses, vous attendez-vous, à votre tour, à être convoqué un jour devant un tribunal français ?

Sami Aldeeb : Mon humble personne n'est pas importante. Ce qui est grave, c'est l'inquisition qui s'installe de jour en jour en France et ailleurs... et qui rappelle les épisodes les plus sombres de l'histoire occidentale.

Propos recueillis par Pierre Cassen